



# **Le Lac de Grand-Lieu : gestion d'un espace naturel remarquable et prise en compte des usages**

Rencontre eau, espaces, espèces

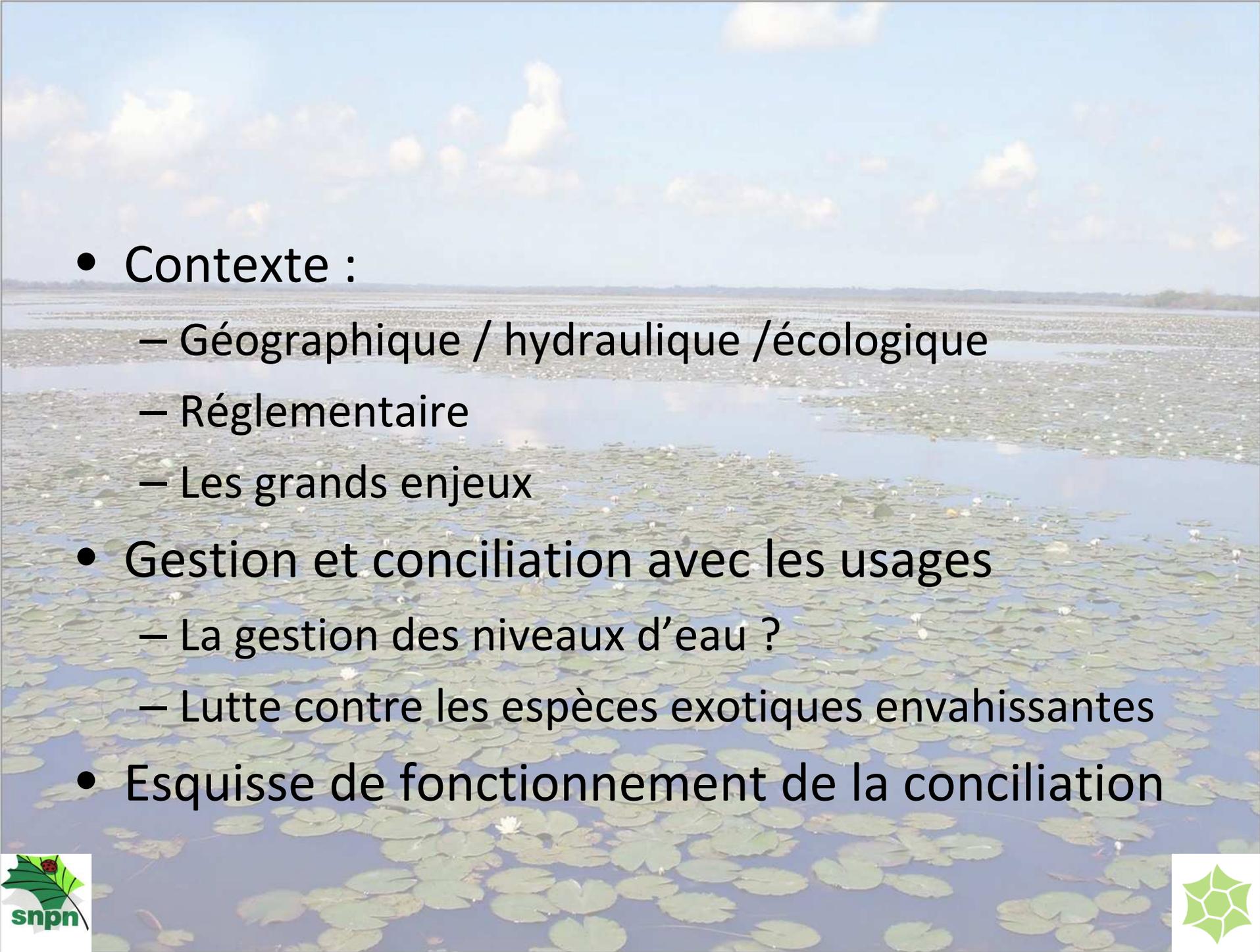
Tours, 13 mars 2013



Jean-Marc GILLIER

Société Nationale de Protection de la Nature / RNN Lac de Grand-Lieu



- 
- Contexte :
    - Géographique / hydraulique /écologique
    - Réglementaire
    - Les grands enjeux
  - Gestion et conciliation avec les usages
    - La gestion des niveaux d'eau ?
    - Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
  - Esquisse de fonctionnement de la conciliation



- Typologie des zones humides d'importance majeure
- Littoral atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord
  - Littoral méditerranéen
  - Vallées alluviales
  - Plaines intérieures
  - Marais à tourbières
  - Marais à tourbières à défricher
- Niveau hydrographique
- Fleuve
  - Rivière principale

Source : Zones humides d'importance majeure, CGDD (SDES)  
 Marais à tourbières, CGDD (SDES/ONZHS) - ENF, 2009.

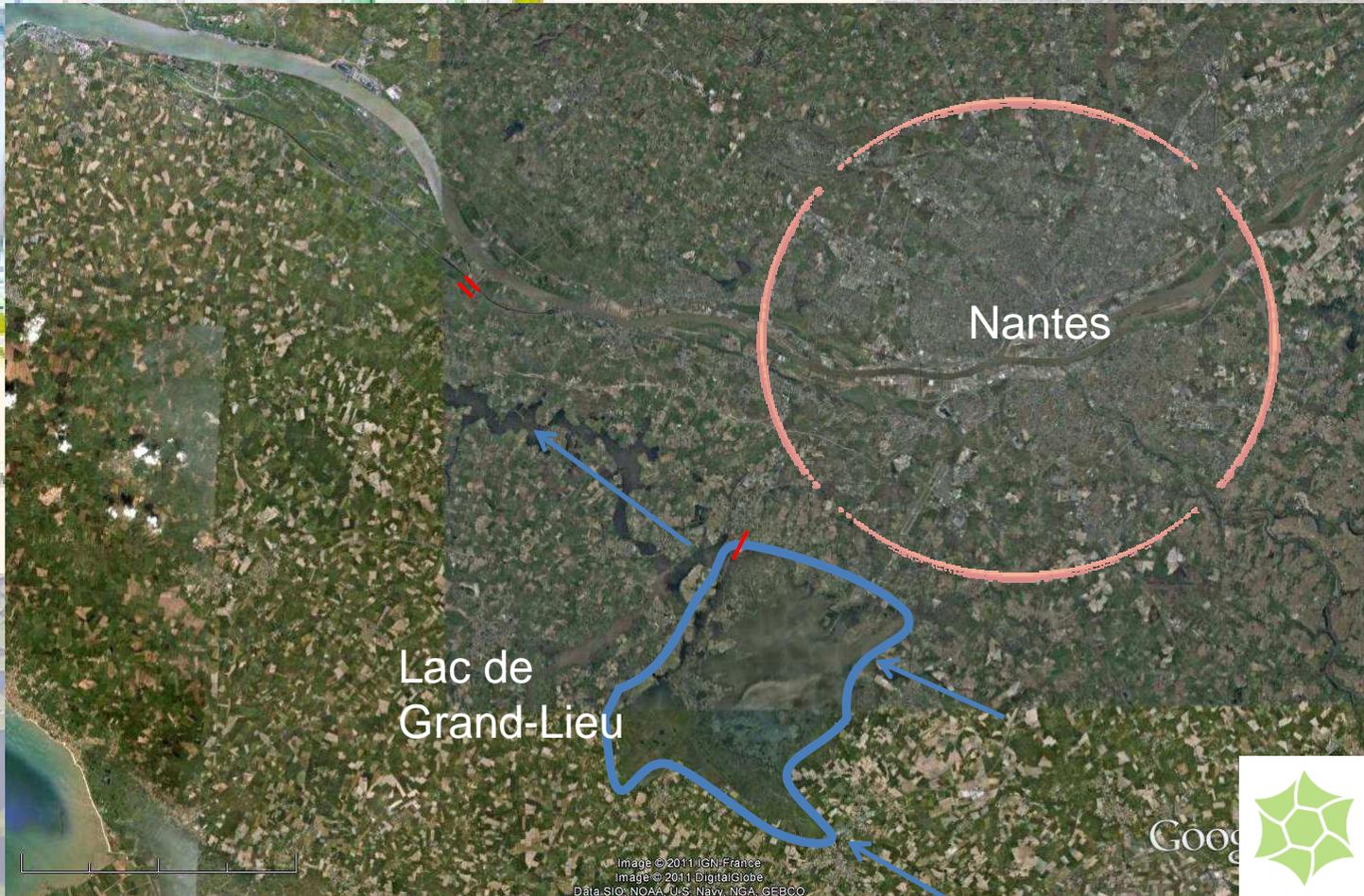
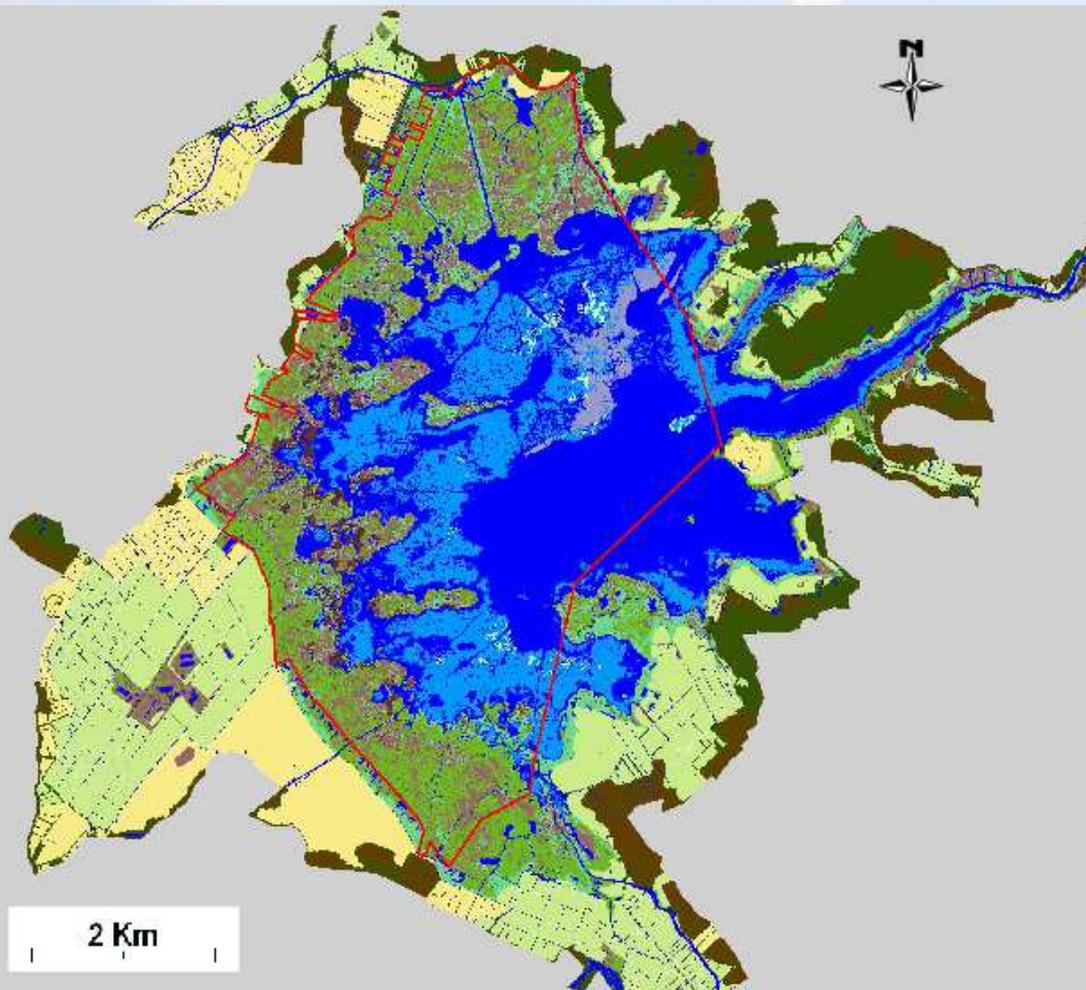


Image © 2011 IGN France  
 Image © 2011 DigitalGlobe  
 Data: SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO



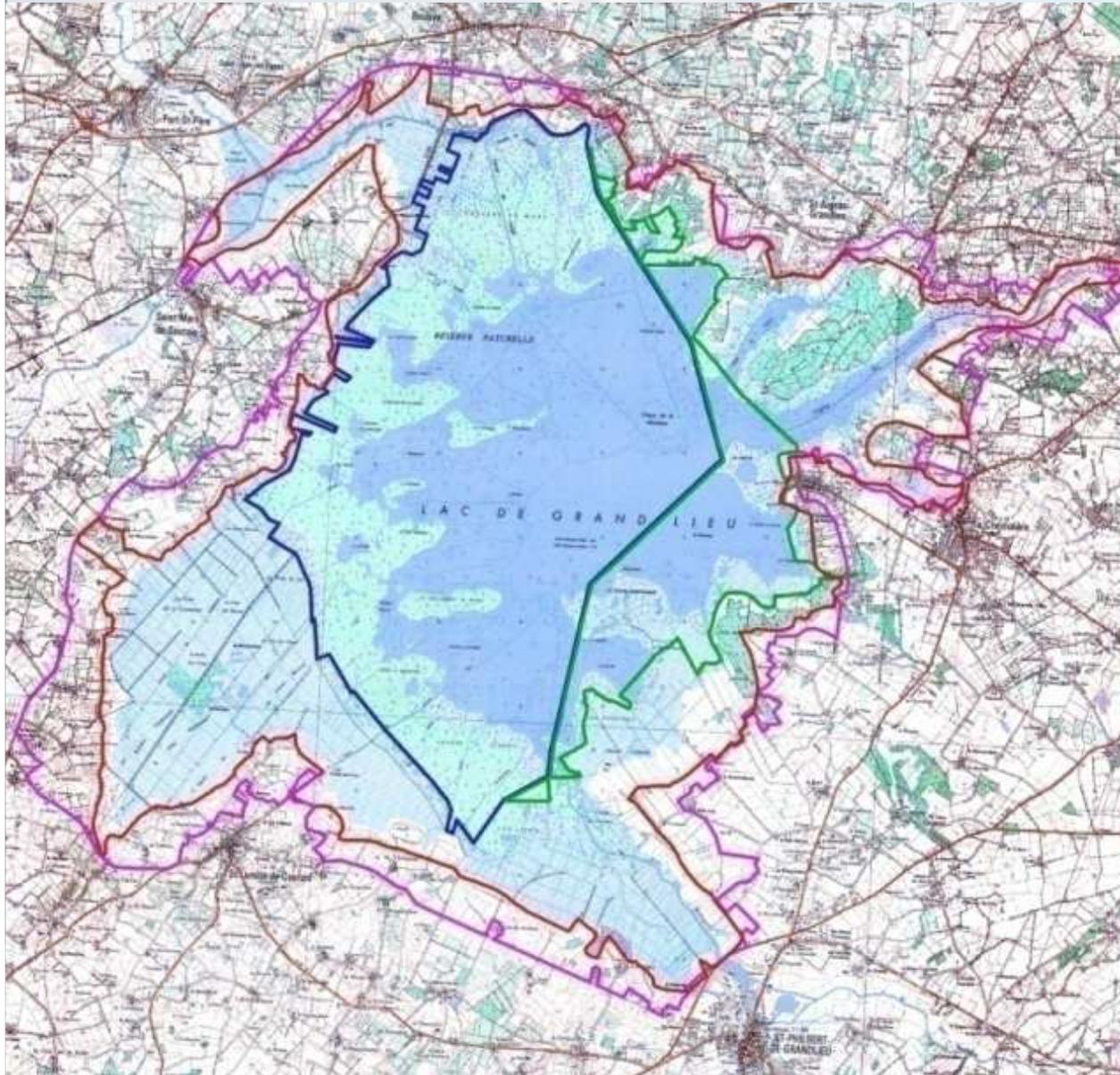
# Les ensembles écologiques :



- Eau libre
- Herbier de macrophytes flottants (*Nuphar lutea*, *Nymphaea alba*, *Trapa natans*, *Nymphoides peltata*)
- « Roselières boisées » (Cariçaies, Phragmitaies, Saulaies, Aulnaies...)
- *Prairies humides*



# Protection réglementaire :



Réserve naturelle nationale (2694 ha)

RNR (650 ha)

Site classé (7500 ha)

ZPS (6000 ha)

SIC (6300 ha)

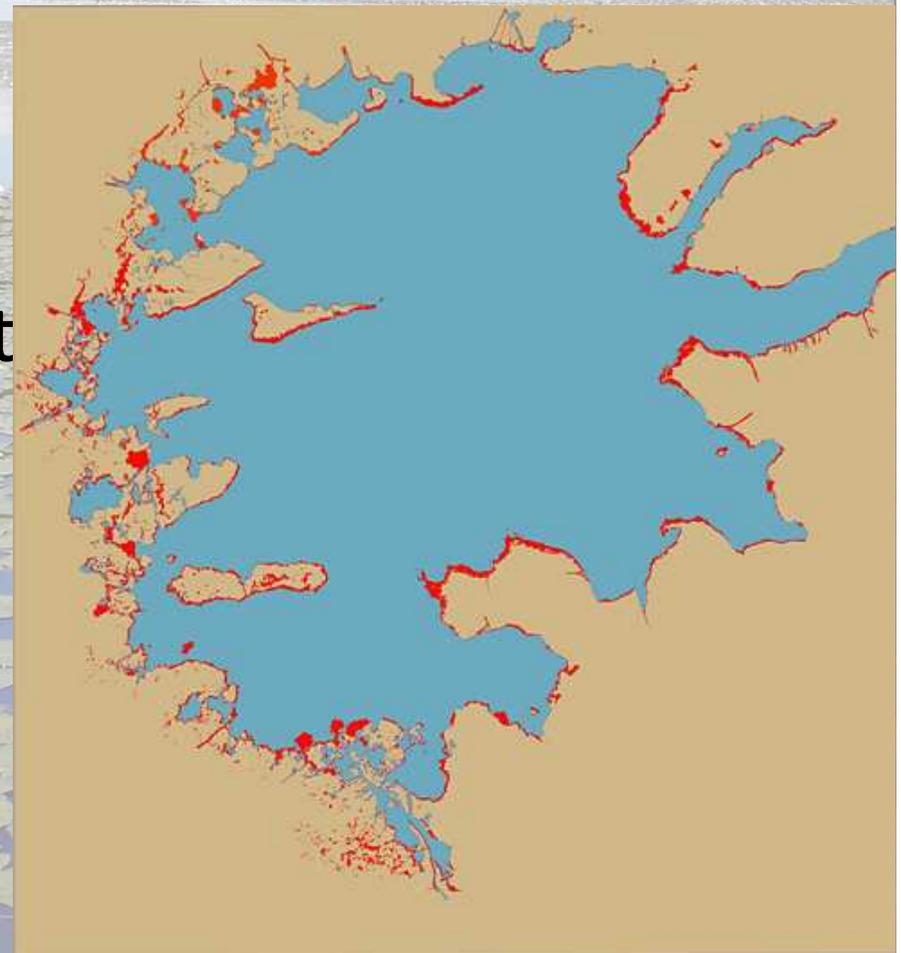
Site Ramsar (6300 ha)

Loi littoral



## Les problématiques et enjeux :

- Eutrophisation marquée
- Communautés végétales fortement modifiées (disparition des cortèges oligo-mésotrophes, régression des roselières et herbiers aquatiques, évolution de cortèges prairiaux...)
- Et les conséquences sur la faune



# Les facteurs majeurs d'évolution :

Qualité de l'eau

Espèces  
exotiques  
envahissantes

Gestion des  
niveaux d'eau



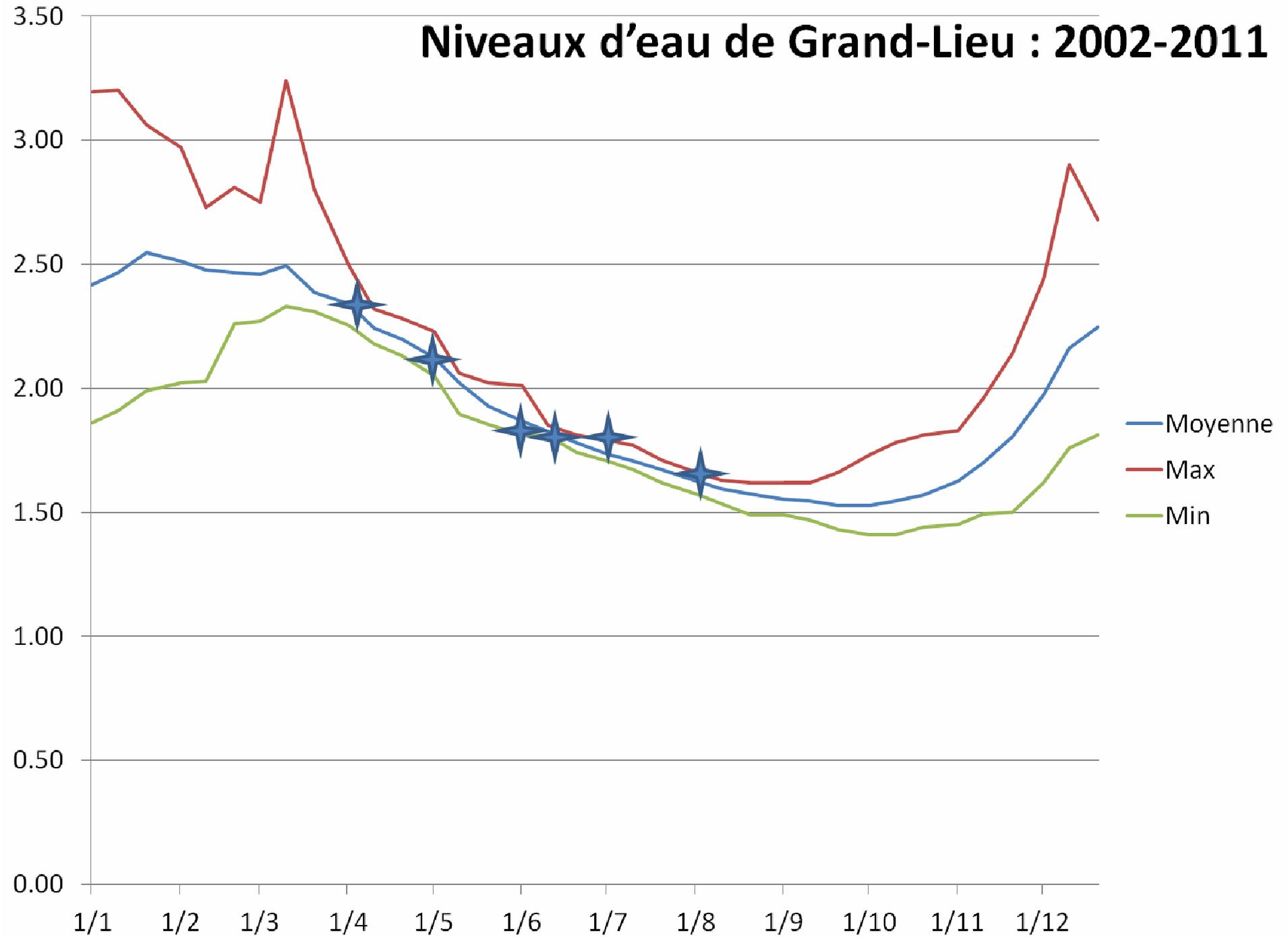
# Gestion et usages ?

- Gestion de la réserve :
  - Basée sur un principe de naturalité : interventions limitées, rôle de veille du gestionnaire
  - Facteurs majeurs d'influence hors réserve : nécessité de travailler avec les différents usagers
- Deux exemples :
  - Gestion des niveaux d'eau
  - Gestion des espèces exotiques envahissantes

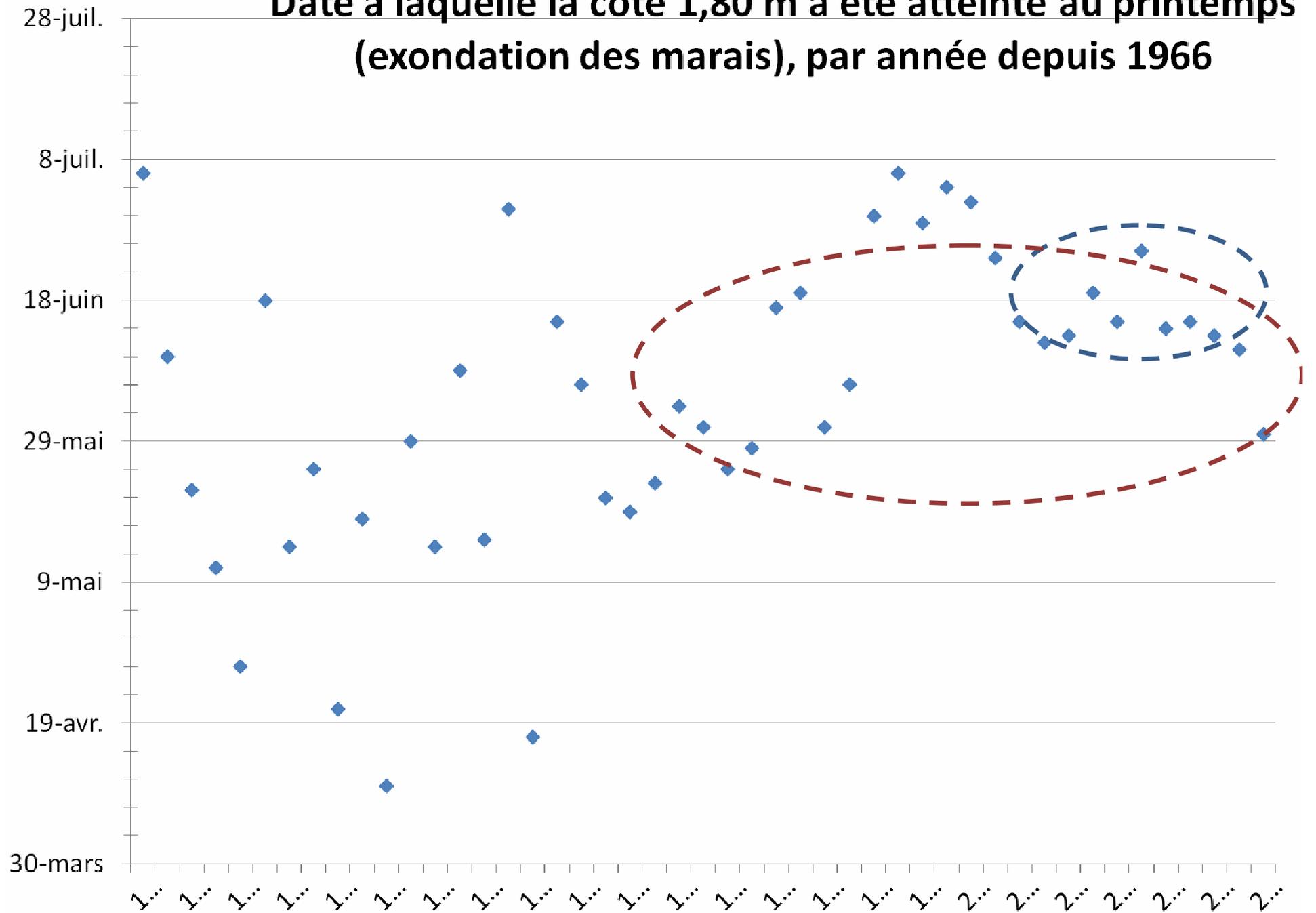
# Gestion des niveaux d'eau

- Arrêtée par Ministre et application adaptée par Préfet. Mise en œuvre par syndicat mixte
- Source de tensions très fortes entre acteurs
- Apaisement aboutissant à un consensus insatisfaisant depuis 2002
- Ré-ouverture du dossier en 2011 : discussion et travail sur la réinstauration de variabilité, tenant compte des conditions hydro-météorologiques.

# Niveaux d'eau de Grand-Lieu : 2002-2011



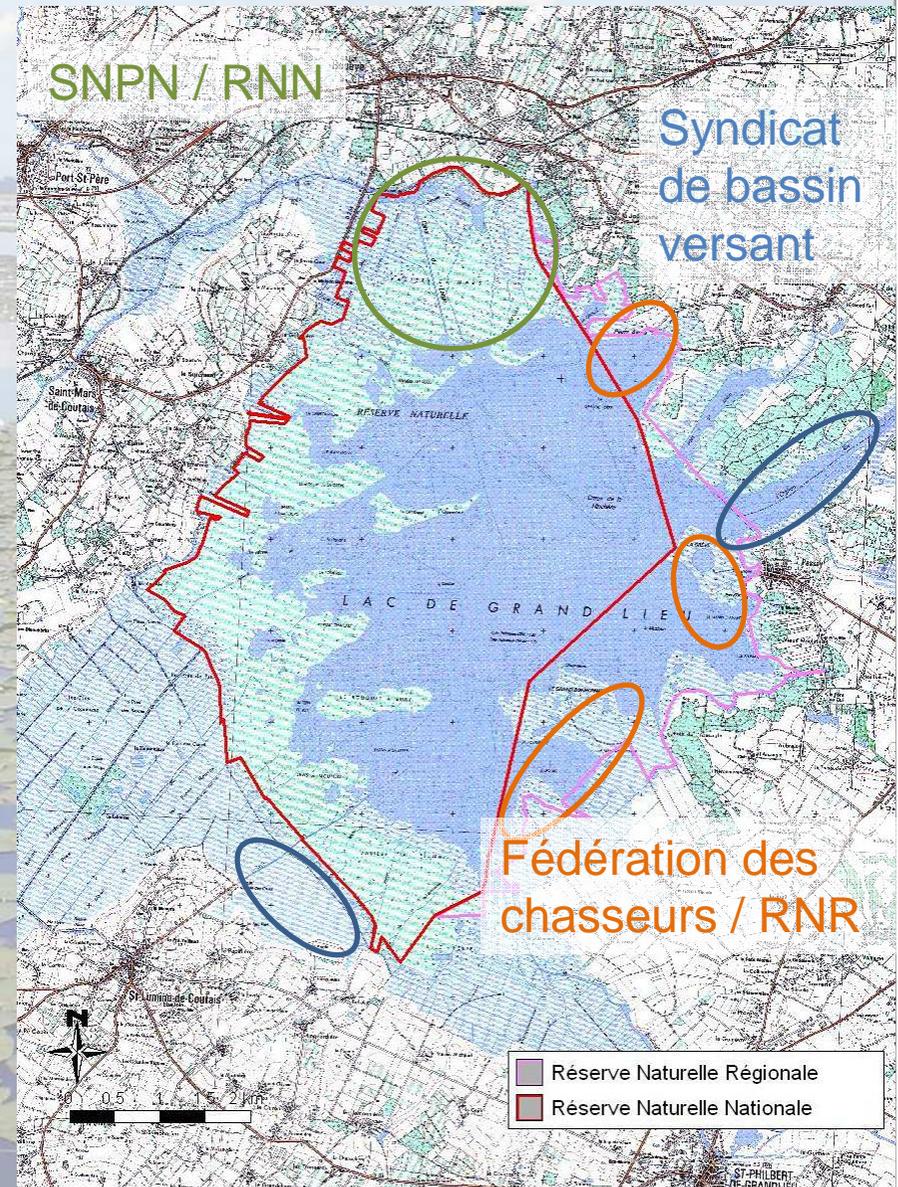
# Date à laquelle la cote 1,80 m a été atteinte au printemps (exondation des marais), par année depuis 1966



- Validation de l'hypothèse par le Conseil scientifique de la réserve
- Accord de l'Etat pour revoir les règles de gestion
- Négociations pour trouver les bornes (cote haute / cote basse) : difficiles !
- Proposition émise par la CLE du SAGE Grand-Lieu dans le cadre du travail de renouvellement du SAGE
- Reste à faire et à tester : les modalités de pilotage, la prise en compte de l'aval.

# Gestion des espèces invasives

- Nombreuses espèces à problème : jussie, myriophylle du Brésil, ragondin, rat musqué, écrevisse de Louisiane...
- Actions concertées entre différents acteurs sur la Jussie : recrutement d'une équipe saisonnière intervenant sur les différents territoires



- **Ecrevisse de Louisiane :**

- Problématique nouvelle et explosive en 2006-2007

- Des conséquences majeures

- Quelle réponse ?

- Autorisation de l'Etat pour les pêcheurs professionnels de pêcher et commercialiser avec des conditions très strictes
- Insuffisant
- Contrat Natura 2000 expérimental mis en place en 2011 pour compléter et détruire
- Effets : +/- 20 t / an. Evaluation difficile à mener.



# Fonctionnement de la concertation autour de Grand-Lieu

